

Chers adhérents, entraîneurs, amis de l'athlétisme,

Alors que le déconfinement débutera lundi 11 mai, les membres du bureau d'Athlé 632 se sont réunis (virtuellement) pour réévaluer la suspension des entraînements publiée le 13 mars dernier.

Au cours de ces deux derniers mois nous nous sommes adaptés pour vous proposer des activités physiques à l'aide de programmes envoyés par les entraîneurs, d'entraînements proposés en vidéo, ou en vous communiquant, pour les plus jeunes, l'accès aux animations postées par la Fédération Française d'Athlétisme sur son site.

Le Coronavirus est toujours parmi nous. Nous devons nous adapter à vivre en sa présence, tout en gardant l'activité nécessaire au maintien d'une bonne forme physique. Les décisions que nous vous communiquons ci-après seront adaptées en fonction de l'évolution de la situation dans les prochaines semaines.

Cadre des décisions prises :

- Nous sommes dans l'attente de directives de la FFA (attendues en fin de semaine prochaine) et de règles éditées par le ministère des sports (promises pour ce week-end).
- L'accès aux installations sportives n'est pas encore autorisé.
- Les parcs et jardins sont réouverts.
- Les locaux (vestiaires, toilettes, gymnases) sont fermés.
- L'encadrement et les accompagnateurs doivent porter un masque s'ils s'approchent à moins de 1,5m des athlètes ou d'autres personnes.
- Le port du masque n'est pas recommandé pour les athlètes pendant l'entraînement.
- Masques, Gel hydroalcoolique, désinfectant, seront nécessaires pour une reprise éventuelle sur les stades (reprise qui n'est matériellement pas possible à ce jour).

Il revient à chacun d'entre nous d'évaluer les risques pour lui-même et les autres et d'agir en responsabilité.

Groupes jeunes (5 ans – 15 ans) : La reprise n'est pas possible avec l'organisation des groupes d'entraînement qui préexistait au 13 mars (groupes trop importants).

La mise en place éventuelle de groupes allégés (9 athlètes + 1 entraîneur) sera étudiée à la fin du mois de mai en fonction des possibilités du club, de la disponibilité des installations et de celle des entraîneurs bénévoles.

Elle tiendra compte des précisions sur les règles de distanciation et désinfection qui seront émises par la FFA, le ministère des sports et nos communes.

Groupes adultes : Le club ne propose pas de reprise pour la semaine du 11 au 17 mai.

A partir du 18 mai, et sous réserve de nouvelles règles demandées par les autorités, nous proposons :

Séances hors stade :

Les entraînements individuels sont à privilégier.

Les séances en petit groupes (9 athlètes + 1 entraîneur) pourront reprendre, mais dans le respect des règles de distanciation.

Aucun matériel ne sera prêté par le club.

Rappel : Il est recommandé aux personnes d'âge avancé, aux personnes à risque, souffrant de maladies chroniques, auto-immunes... de respecter la plus grande prudence et de privilégier une pratique individuelle.

Séances sur le stade : La reprise ne se fera que lorsque le club pourra assurer l'ensemble des règles préconisées (sous réserve de l'ouverture des installations par les communes) :

- Pas de pratique de sauts et lancers sauf utilisation du matériel par un seul athlète et désinfection du matériel en fin d'utilisation.
- Port du masque pour les encadrants.
- Respect des règles de distanciation.

Ci-dessous, exemple des règles proposées par la commission médicale de la FFA pour deux situations de courses :

